



A 1 heure de Lausanne, 2 heures de Lyon et 3 heures de Paris par le TGV, la Communauté de Communes du Grand Pontarlier, regroupant 10 communes dont la Ville de Pontarlier, bénéficie à la fois d'un cadre de vie agréable dans le département le plus vert de France et d'un grand dynamisme économique, rythmant la vie de ses 28 000 habitants.

La Ville de Pontarlier Recrute **Un Agent d'entretien des Espaces Verts (h/f)**

Direction de la Voirie et des Espaces Publics

Cadre d'Emplois de catégorie C

Au sein de la Direction de la Voirie et des Espaces Publics, sous la supervision du Responsable des Espaces Verts et en collaboration avec les membres de son équipe, vous êtes chargé(e) d'effectuer des travaux d'aménagement et d'entretien des espaces verts pour la Ville de Pontarlier et la Communauté de Communes du Grand Pontarlier.

Missions :

- Tondre et débroussailler les pelouses ;
- Entretien des espaces floraux et arbustifs ;
- Confectionner, désherber et traiter des massifs ainsi que des plantations ;
- Tailler des arbustes et arbres depuis le sol ou en hauteur (élagage, nacelle) ;
- Surveiller la flore ;
- Entretien des systèmes d'arrosage automatique ;
- Assurer le déneigement et le salage mécanique ou manuel ;
- Assurer les travaux de bûcheronnage et travaux forestiers ;
- Participer aux astreintes « viabilité hivernale » ;
- Participer en polyvalence à l'ensemble des missions du service.

Compétences requises et savoir-être :

- Connaître les notions de base de la botanique ;
- Reconnaître les végétaux d'ornement et forestier ;
- Savoir réaliser des plantations selon les plans fournis ;
- Détecter les dysfonctionnements et entretenir les outils et les équipements mis à sa disposition ;
- Appliquer les règles de sécurité au travail ;
- Être mobile et disponible ;
- Avoir une bonne condition physique ;
- Avoir la capacité à travailler en équipe ;
- Être rigoureux et ponctuel ;
- Être responsable de son travail et de l'ouvrage réalisé.

Conditions :

- Diplôme requis : CAP Jardinier paysagiste, ou équivalent ;
- Permis requis : Permis B, habilitation pour élagage, tronçonneuse et nacelle élévatrice (CACES 1B ; 3B), habilitation mini-pelle (CACES A), avec possibilité de formation interne ;
- Recrutement et rémunération sous conditions statutaires (titulaire ou contractuel) + Régime indemnitaire + Prime annuelle ;
- Poste à temps complet : 38h/semaine, droit à 11 jours de RTT et 29 jours de congés annuels ;
- Avantages de la collectivité : COS, participation à la mutuelle, ticket mobilité, possibilité de formations...
- Poste à pourvoir dès que possible ou à convenir à Pontarlier.

Adresser une lettre de motivation avec CV avant le 17 avril 2025 à :
Monsieur le Président - Direction des Ressources Humaines
Communauté de Communes du Grand Pontarlier
22, rue Pierre Déchanet B.P. 49 - 25301 PONTARLIER cedex
Courriel : rh@grandpontarlier.fr